

CAUX+INFO

www.caux.fr

Joyeuses fêtes

TOUTE L'ACTUALITÉ
DU 3^{ÈME} TRIMESTRE 2022

DÉCEMBRE 2022 - N° 155

DES CAUSSINARDS À L'HONNEUR
[PAGE 3 & 4]

LA VILLE AMÉNAGE [PAGE 8]

FOOTBALL,
L'ES CŒUR HÉRAULT [PAGE 16]

DÉCOUVREZ LA FONT DES ORMES
[PAGE 19]

Jean-Charles DESPLAN

Maire de Caux



Place aux grands travaux

La commune a vécu un bel été, au cours duquel de nombreuses animations festives ou culturelles ont été proposées, pour le plus grand plaisir des Caussinards et des visiteurs. Que l'ensemble des organisateurs, associations ou acteurs économiques, en soient chaleureusement remerciés.

Nous entrons désormais dans une phase de grands travaux, structurants pour la commune, au premier rang desquels : la rénovation et la transformation

des avenues de Neffiès, Jean Jaurès et plan Albat. L'ensemble de la voirie est concerné sur deux cent cinquante mètres depuis la place du jeu de ballon jusqu'au pied du chemin du Pistoulet. Les réseaux secs et humides seront transformés ou remplacés et la chaussée sera adaptée pour plus de sécurité. Le coût global s'élève à un million six cent mille euros, financé ou subventionné à plus de 70 % par les institutions, syndicats ou collectivités. Pour leur participation à ce grand projet, je tiens à remercier les élus, administrateurs ou techniciens des organisations suivantes : Conseil Régional, Conseil Départemental, Communauté d'Agglomération Hérault-Méditerranée, Syndicat Mixte des Eaux de la Vallée de l'Hérault, Agence de l'Eau et Hérault Énergie. Tout est mis en œuvre pour limiter le plus possible les interruptions de services (eau, téléphone, électricité) et pour nuire le moins possible aux riverains et à la population en général. Le chantier devrait s'étaler jusqu'au début de l'été 2023. D'autres chantiers sont lancés, tels que le futur parking devant le cimetière et l'agrandissement de la cantine scolaire.

À l'instar de nombreuses autres communes, le Conseil Municipal a fait le choix de procéder à l'extinction de l'éclairage public. Le créneau horaire retenu sera de 23h00 à 6h00 à partir du 3 janvier 2023. Ce choix a été motivé par des raisons économiques et écologiques. Je sais que vous êtes nombreux à partager cette décision. Durant les travaux de l'avenue de Neffiès, ce secteur restera éclairé et au besoin (l'été, lors de festivités) nous pourrons bien sûr adapter les horaires ou choisir les zones du village.

Avant de nous retrouver en 2023, notamment à l'occasion des cérémonies de voeux, l'ensemble des élus se joint à moi pour vous souhaiter de très joyeuses fêtes de fin d'année !

ÉTÉ 2022

Tout en douceur



Sur la place de la République, dans le Square ou sur la rue de la Foire, les Caussinards, visiteurs ou touristes ont pu apprécier les douces soirées musicales organisées par nos restaurateurs. Ces animations et ces moments conviviaux ont rythmé les belles soirées d'été, au cœur de notre village.

Bienvenue au nouveau Directeur Général des Services



Après dix ans d'expérience en tant que cadre territorial, Brice EVENO, 35 ans, a posé ses valises dans la commune de Caux.

Il occupe depuis le 5 septembre 2022 le poste de Directeur Général des Services. Il succède à Guy RIVIÈRE, qui aura œuvré durant onze ans pour la commune. Nous lui souhaitons une belle retraite !

Diplômé d'un master 2 Audit et Contrôle Interne spécialisé en collectivités territoriales et lauréat du concours de catégorie A de la fonction publique territoriale, il a occupé jusqu'alors des postes à responsabilité dans de grandes collectivités, notamment à la Mairie de Montpellier puis à celle de Béziers.

Ses domaines d'expertise sont les finances et les ressources humaines, il dispose aussi d'une connaissance de l'environnement territorial lui permettant de gérer notre administration.

Il a toujours souhaité exercer dans des collectivités à taille humaine telles que Caux, pour retrouver de la proximité avec les administrés et le territoire. Il souhaite mettre en place des outils de pilotage pour accompagner les élus et servir la commune avec l'ensemble des agents.

MÉDAILLE D'HONNEUR

Honorariat de Jean Martinez



Le vendredi 16 septembre, la médaille d'honorariat qui est une vraie reconnaissance a été remise à M. Jean Martinez notre ancien Maire.

Entouré de sa famille, des élus, des employés de la mairie, des conseillers départementaux et d'autres invités, il a reçu ce titre des mains de sa fille Élodie Martinez. Cette distinction avait été sollicitée par la 3^{ème} adjointe Virginie Dorado. Jean Martinez a réalisé trois mandats de 1983 à 2001 auprès de Jacques Vailhère, dont deux en tant que premier adjoint et les trois suivants en tant que Maire de notre village jusqu'à mai 2020.

Jean-Charles Desplan a particulièrement insisté sur les réalisations importantes de son prédécesseur comme la réno-

vation du centre ancien, les restructurations de la place de la République et de la Circulade.

Durant son discours, M. Martinez a remercié l'État, la Région, le Département mais aussi la Communauté d'Agglo pour les aides reçues pour mener à bien les différents projets. Il a remercié ses équipes d'adjoints, les conseillers, les agents municipaux et M. Guy Rivière pour tout le travail accompli à ses côtés.

Pour finir, il a remercié la population de Caux qui durant trente-sept années lui a confié la gestion de la commune et lui a fait confiance.

M. Martinez, Professeur honoraire de l'Université de Montpellier a été nommé à l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire.

FÊTE NATIONALE

Feu d'artifice du 13 juillet 2022



Rassemblés autour d'un repas, les spectateurs sont venus en nombre le soir du 13 juillet. Chacun a pris plaisir à admirer ce spectacle pyrotechnique. Voir un feu d'artifice permet de profiter de la nuit dans toute son authenticité, de vivre un moment en décalage, loin de la vie diurne.

Félicitations aux agents techniques de notre village et au Cauxmité des fêtes.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

- Lundi, jeudi et vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h
- Mardi et mercredi de 9h à 12h et de 15h à 18h
- Permanence du Maire sur rendez-vous, le mercredi à partir de 16h30 et le samedi à partir de 10h

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHÈTERIE

- Lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
- Les derniers entrants jusqu'à 11h45 le matin et 17h15 l'après-midi
- Fermée le jeudi, dimanche et jours fériés

ENLÈVEMENT DES ENCOMBRANTS OU LOURDS

Ce service est réservé aux personnes à mobilité réduite résidant à Caux. Se faire inscrire auprès de l'accueil. Les enlèvements ont lieu le dernier mercredi de chaque mois à partir de 9h00. Les objets seront déposés sur la voie publique le jour de leur enlèvement à partir de 8h00. Noter S.V.P. qu'il est interdit aux employés de la Communauté d'Agglomération de pénétrer dans les maisons et les propriétés. Vous pouvez les contacter au 09 70 82 01 55.

INFOS UTILES

- **Mairie** 04 67 98 40 09/04 67 98 47 07
mairie@caux.fr
 - **Police Municipale** 04 67 00 58 27
 - **SAMU 15**
 - **Gendarmerie** 17 04 67 98 13 65
 - **Pompiers Pézenas** 18
 - **Pharmacie** 04 67 98 40 74
 - **Kiné Lucile Estadieu-Viudez et Amélie Soubeiran et Hristo Stoyanov** 04 67 98 07 19
 - **Cabinet infirmières de la Circulade** 04 67 98 46 64/04 67 98 75 70
 - **Anaïs Martinez infirmière** 06 38 69 63 04
 - **Stéphanie Scottez infirmière** 06 63 33 48 28
 - **Banque Postale** 04 67 98 86 36
Ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30. Fermée le samedi.
- Le cabinet du Dr Rémi PICHON a fermé au mois d'août 2022.

CONTACT



Afin de vous permettre de les contacter, Vincent Gaudy et Julie Garcin Saudo, nos conseillers départementaux, vous communiquent le numéro de téléphone de leur secrétariat 04 67 67 60 82.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MÉDIATHÈQUE

- Mardi, mercredi, vendredi de 10h00 à 12h00 et 14h00 à 18h30
- Samedi 9h30 à 12h00
- Fermée lundi et jeudi.

Fermé lundi et jeudi. Ouvert pendant les vacances scolaires, même en été. L'abonnement est GRATUIT pour tous !

Rue Jules Ferry - 04 67 09 98 38

www.mediatheque.cahm.net

Médiathèque Intercommunale
François Rabelais

RECENSEMENT MILITAIRE

Pour les jeunes nés en octobre novembre ou décembre 2006, les inscriptions sont prises en Mairie du 1^{er} octobre au 31 décembre 2022. Veuillez vous munir du livret de famille.



A TELECHARGER SUR VOTRE TÉLÉPHONE SÉLECTIONNEZ LA STATION

«VILLE DE CAUX»

C'est gratuit et anonyme. Rejoignez les 1 580 abonnés au « Allo, allo numérique caussinard » ! Pour ne rien manquer sur les annonces communales, en temps réel et directement sur votre téléphone.

Application : illiwap.com
Pour système android ou Ios



Sur le site caux.fr en page d'accueil, toutes les infos sur la commune grâce aux guides à télécharger.

NUMÉRO D'ASTREINTE POUR L'EAU

Vallée de l'Hérault
04 67 25 28 29



NUMÉRO D'ASTREINTE POUR L'ASSAINISSEMENT

Agglomération Hérault Méditerranée
07 87 62 36 81

REMISE DE PRIX

14 juillet

les Caussinards récompensés

Au centre de la haie d'honneur constituée par les dix pompiers caussinards, Géraldine Sanchez va remettre la médaille à son grand-père



Jeudi 14 juillet, la mairie organisait la remise des médailles, trophées, diplômes ou prix à plusieurs administrés. Les élèves de l'élémentaire (« à l'école à vélo »), les futurs collégiens, les bacheliers, les sportifs émerites ont été honorés et récompensés.

Cette année a été marquée par l'hommage rendu à Michel Estadieu, Maire de Caux de 1971 à 1983 et ancien directeur d'école. La médaille de la ville lui a été décernée ainsi qu'aux dix pompiers qui résident dans notre village (un record) et leur capitaine a quant à lui reçu un trophée.



Géraldine Sanchez D'Ettore, conseillère régionale et Vincent Gaudy étaient présents à l'occasion de cette cérémonie.



Les plus beaux balcons ou jardins fleuris ont aussi été récompensés

RENCONTRES

Bienvenue aux nouveaux résidents



Vendredi 2 septembre, le Maire, son conseil municipal et les employés de la commune recevaient à la salle du peuple tous les nouveaux résidents ayant élu domicile à Caux depuis octobre 2021. Parce que Caux est une commune tournée vers le dialogue

entre élus et citoyens, Jean-Charles Desplan a présenté le village, ses équipements, ses associations, les différents projets urbains en cours.

Ce moment d'échange et de rencontre s'est terminé autour du verre de l'amitié.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Repas des retraités



Après deux ans et demi d'attente (cause COVID), le Centre Communal d'Action Sociale a renoué avec le traditionnel repas des retraités le 1^{er} octobre. 170 personnes ont répondu présent. Ce repas festif, dont le service a été assuré par le traiteur « Le Petit Péché » de Roujan a été brillamment animé par Gabriel. La salle a été décorée par nos enfants de L'Accueil de Loisirs Périscolaire. Ce moment de partage et de convivialité a permis de renforcer les liens.

MOLIÈRE À CAUX, 9 JUILLET 2022

Grâce à l'ACSC, on a joué Molière sur la place de l'église de Caux à l'occasion du 400^{ème} anniversaire de la naissance du comédien dramaturge. La pièce « Monsieur de Pourceaugnac » avec les comédiens de Marc-Alain a connu un franc succès !



ÉVÉNEMENT**Les Cauxmerciales des 4 et 5 août 2022**

La 6^{ème} édition des Cauxmerciales a été remarquable car pas moins de 800 personnes ont profité en famille ou entre amis d'un large choix de spécialités culinaires et ont également dégusté les bons vins de notre terroir. Le soir du 4 août, l'animation musicale était assurée par deux groupes (Toboco blues et les Zygomoteurs) l'un placé devant la mairie et l'autre devant la poste. Grâce à cette ambiance musicale et conviviale, les commerçants et vignerons ont épousé leur stock rapidement. Dans le milieu de la soirée, nous avons pu applaudir l'heureux gagnant de la tombola qui a gagné son poids en vin. Tous nos remerciements aux bénévoles et aux participants ayant contribué de nouveau au succès de cette fête.

CRU 2022**De belles vendanges cette année**

Elles ont débuté vers le 11 août, avec quinze jours d'avance par rapport à l'année dernière, et se sont achevées avant la fin septembre.

Il y a donc eu un échelonnement plus important qu'en 2021.

Différents facteurs climatiques caractérisent ce millésime : Un hiver et un début de printemps très sec et puis 300 mm de précipitations au mois de mars, tombées au bon moment. Les températures très élevées de l'été ont avancé la date de récolte et les vignes ont donc dû vivre sur leurs réserves.

Les vignerons ont été obligés de faire preuve d'anticipation et de flexibilité.

Les cépages blancs, vendangés par temps sec et chaud, ont permis d'obtenir des vins au jus clair et aromatique, typé variétal. Les rosés ont suivi après la pluie du 15 août. Là aussi, les vins sont caractérisés par leur fraîcheur et leur type fruité. Quant aux rouges, il a fallu être patient pour obtenir la maturité escomptée.

Dans ces conditions atypiques, le grenache et le merlot obtiennent les meilleurs résultats.



La vendange de la vigne des écoles a eu lieu le 6 octobre. La commission viticole, en partenariat avec les institutrices a encadré les écolières et écoliers dans cette mission.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Un tissu associatif dynamique



Durant cette journée, dix-sept associations étaient présentes à l'invitation de la municipalité dans le square du Général Causse. Les visiteurs ont pu dialoguer avec les responsables des différentes associations et nombreux étaient les nouveaux résidents.

Le tissu associatif contribue largement au dynamisme de la commune et propose un vaste choix dans les différentes activités : sportives, culturelles, manuelles, intellectuelles, tout au long

de l'année. Le panel d'activités proposées est très varié, reflet d'une intense vie associative. Ce moment est une opportunité pour les Caussinards de se documenter, de se laisser guider, pour s'inscrire dans les disciplines qui correspondent aux envies de chacun. Un grand merci aux bénévoles des associations pour leur présence. Merci également à Sébastien pour la sono et Rémi pour l'animation, au service technique et à la police municipale pour leurs services.



Sur vos AGENDAS

● 7 JANVIER

Galette des rois organisée par le Souvenir Français (15h, salle du Peuple)

● 11 JANVIER 2023

Vœux du Maire aux employés communaux

● 13 JANVIER 2023

Vœux du Maire aux acteurs économiques (18h30, salle du Peuple)

● 18 JANVIER 2023

Assemblée générale des Séniors

● 19 JANVIER 2023

Assemblée générale des Jardins Familiaux

● 21 JANVIER 2023

Vœux du Maire à la population (18h00, salle du Peuple)

● 25 JANVIER 2023

Assemblée Générale des Amis du Clocher

Et en février, le 3, la soirée soupe de l'ACSC, le 17, le repas des Séniors et le 19, le loto du Pétanq's Club

FÊTE DES VOISINS



RUE DES CIGALES

Avec du retard sur le calendrier « officiel », la rue des cigales a accueilli sa première fête des voisins le samedi 10 septembre. Plus de vingt riverains se sont rassemblés au milieu de l'impasse pour partager les plats que chacun avait préparés. Nous avons ainsi pu faire plus ample connaissance les uns avec les autres, et partager un très bon moment, enfants, ados et adultes réunis, jusqu'à minuit. Nous remercions Gaëlle Humbert pour sa venue et son article dans le Midi Libre. Nous serons de nouveau au rendez-vous pour la prochaine fête de mai 2023 !

Côté travaux**La ville aménage...**

1



2



3



4

1&2 > Le grand chantier de l'av. Neffies, av. Jean Jaurès et Plan Abat a débuté au mois d'octobre. Il s'agit dans un premier temps de remplacer les réseaux dits « humides » (assainissement et eau potable). Il faut quelques fois descendre à trois mètres de profondeur pour remplacer les tuyaux en amiante posés en 1957, d'où les protections des techniciens. **3 >** Les nounous professionnelles peuvent avoir des poussettes pour assoir jusqu'à trois bébés ! D'où leur difficulté pour entrer dans l'enclos du jardin d'enfants route de Nizas, une de leur destination préférée. Depuis quelques semaines, elles bénéficient d'une entrée réservée, dégagée et sécurisée grâce à la pose d'un portillon métallique avec serrure. Les poussettes plus réduites peuvent emprunter le nouveau sas tout à côté (travaux réalisés par les employés communaux). **4 >** Les travaux d agrandissement de la cantine dans les locaux de l'Accueil de Loisirs Périscolaire viennent de débuter. Ce sont plus de 50 m² dont pourront disposer nos animatrices à la rentrée prochaine et assurer ainsi le confort nécessaire à l'accueil de nos enfants toujours plus nombreux à fréquenter la cantine et à participer aux activités proposées par le service périscolaire.



5 & 6 > Après en avoir acquis le terrain, la municipalité a procédé à la démolition de l'ancien atelier de menuiserie de Bruno Olivier. Les 900 m² vont laisser place à un parking public de vingt-cinq places de stationnement. **7** > Les jeunes caussinards employés saisonniers cet été ont, entre autres, repeint la grille qui borde le Square du Général Causse.

8 > Dans la cour de l'ancienne école Pagnol 5 av. de la gare, les anciens WC à la turque hors d'usage depuis des décennies vont être remplacés par des toilettes aux normes et locaux de stockage. Ce site est très fréquenté par les associations ou les particuliers (travaux réalisés par les employés communaux).

Au conseil

PRÉSENTS

Jean-Charles Desplan, Laurent Combes, Nicole Saussol, Christophe Canac, Marilyne Chétrit, Danièle Noisette, Claude Signoret, Thierry Germain, Fabrice Laussel, Élodie Martinez, Sandrine Moreno, Gil Georgerens, Cécile Moreau

Procurations : Virginie Dorado à Élodie Martinez, Chantal Laurent à Danièle Noisette, Bernard Jaurion à Claude Signoret, Baptiste Dayre à Fabrice Laussel, Michel Vidal à Christophe Canac, Julie Rivière à Sandrine Moreno, Jean-Michel Cavaller à Jean-Charles Desplan

- 18h30 : M. le Maire prononce l'ouverture de la séance.
- En l'absence de M. Guy Rivière, excusé, une secrétaire de séance est proposée par Monsieur le Maire : Cécile Moreau. Pas d'objection.
- Le compte rendu de la séance précédente du 1er juin 2022 est approuvé, 16 voix pour, 4 voix contre (Élodie Martinez, Virginie Dorado, Chantal Laurent, Bernard Jaurion)
- La prochaine réunion du Conseil municipal est envisagée au 15 septembre à 18h30 à la salle du Peuple.
- La prochaine réunion préalable des élus est envisagée le 06 septembre à 18h à la mairie.
- Monsieur le Maire propose un ajout au 4^{ème} point de l'ordre du jour (Avenant Sud-Est Traiteur cantine scolaire) et la suppression du 5^{ème} point (Suspension loyer du logement du Rex)

I - CRÉATION DE L'EMPLOI FONCTIONNEL DE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES (DGS)

Suite au départ à la retraite de Guy Rivière au 1^{er} octobre 2022, son poste est déclaré vacant. Monsieur le Maire propose la création de l'emploi fonctionnel de « Directeur Général des Services ».

Élodie Martinez demande : « Pourquoi nous ouvrons ce poste de DGS alors que nous avons ouvert un poste d'attaché territorial ? A-t-on évalué le coût de l'ouverture de ce poste ? ».

Monsieur le Maire répond qu'il n'y aura pas de coût supplémentaire mais plutôt une baisse sensible.

Élodie Martinez déclare qu'une grille d'indice claire est à respecter.

Monsieur le Maire ne tient pas à divulguer le montant du salaire de Brice Eveno. Il sera détaché de son poste actuel à Béziers pour une période de deux ans.

Élodie Martinez ajoute que la fonction de DGS va coûter plus cher à la commune.

Vote pour : 16

Abstention : 4 (Virginie Dorado, Élodie Martinez, Chantal Laurent, Bernard Jaurion)



Élodie Martinez : « Il y a séparation du grade et de la fonction. Nous avons délibéré sur le grade d'attaché territorial lors du précédent conseil. Sur la commune de Caux, cette fonction n'a jamais été créée. Pas plus d'ailleurs que sur les communes de la même catégorie. À titre d'exemple, au niveau de l'agglo, les communes de Agde, Pézenas, Vias, Florensc ont créé cette fonction de DGS. Pourquoi créer aujourd'hui cette fonction de DGS pour un remplacement de poste équivalent ? Le budget de la commune en sera affecté car la grille indiciaire n'est pas la même et l'avancement d'échelon est plus rapide. Est-ce que le coût a été évalué ? Ne peut-on pas attendre quelques années pour cela ? ». Chantal Laurent : « Je m'abstiens, car ma décision porte surtout sur le fait que nous avons actuellement un attaché territorial en la personne de Guy Rivière, et je ne comprends pas que pour son remplaçant, on ouvre une fonction supérieure de Directeur Général des Services qui représente très certainement une dépense supplémentaire au niveau salaire pour la Commune ». Bernard Jaurion : « À ma connaissance, il n'y a jamais eu de Directeur Général des Services à Caux même si ce terme est employé couramment. Je ne comprends pas pourquoi on ouvrirait la fonction de DGS pour un poste équivalent. Le coût financier a-t-il été calculé ? Pour ces raisons, je m'abstiens. ».

II - CRÉATION DE DEUX EMPLOIS D'ADJOINT D'ANIMATION ET D'UN EMPLOI D'ADJOINT TECHNIQUE À TEMPS NON COMPLET DE 13H HEBDOMADAIRE

L'équipe actuelle doit être renforcée à la rentrée de septembre 2022 pour plusieurs raisons : Jocelyne Lopez part en retraite, les locaux de la cantine vont être agrandis en raison d'une hausse des effectifs des enfants à la cantine et à l'ALP (accueil de loisirs périscolaire). Nous devons donc procéder à l'ouverture de ces postes, nous procéderons ensuite au recrutement de nouveaux agents qui devront être titulaires du BAFA (pour l'animation). Delphine Salvador, directrice de l'ALP, rédige les fiches de poste à cet effet. Des annonces de recrutement vont être diffusées par voie légale.

Vote pour unanime

III - CONVENTION HÉRAULT ÉNERGIES POUR RÉSEAUX SECS AVENUE DE NEFFIÈS

Nous devons passer une convention avec Hérault Energies pour les futurs travaux avenue de Neffiès, rue Jean Jaurès et plan Albat. Les réseaux secs concernent tout particulièrement l'électricité. Le montant des dépenses est de 143 172,37 €.

Vote pour unanime

IV - AVENANT SUD-EST TRAITEUR CANTINE SCOLAIRE

Le contrat passé avec le traiteur est valable pour deux années encore. Applicable au 1^{er} septembre 2022, le traiteur nous a avisés d'une hausse du tarif de 8 % due à l'inflation. Pour mémoire, le montant d'un repas était jusqu'alors de 3,80 €. À partir de la rentrée, il sera facturé 4,10 € à la commune.

Il est proposé de répercuter cette augmentation sur le prix de la cantine : Ainsi le « tarif 1 » passerait de 3,80 € à 4,10 € et le « tarif 2 » de 4,30 € à 4,60 €. Les tarifs 1 et 2 sont appliqués en fonction du quotient familial de la CAF.

Christophe Canac indique que le montant facturé aux parents n'est pas très élevé compte tenu du service supplémentaire (animation, encadrement) proposé pour les enfants.

Monsieur le Maire précise que nous n'augmentons pas plus que nécessaire. À la rentrée de septembre, une réunion aura lieu avec les parents.

Vote pour unanime

V - Informations diverses

A - Une procédure de justice est en cours concernant le dossier Espeisse, le Peyral bas.

B - Le PLU d'Alignan du Vent modification no 2 est disponible et consultable en mairie ou sur le site www.ville-alignan-du-vent.fr.

C - Autres

>> Monsieur le Maire a pris un arrêté concernant le règlement de fonctionnement du marché de plein air du vendredi. Ce règlement a été approuvé par les responsables des marchands ambulants. Il sera donc appliqué dès à présent. Les agents de Police municipale seront chargés de le faire appliquer et respecter.

>> La convention a été passée entre l'association « 30 Millions d'Amis » et « les chats libres de Caux ». 11 chats ont été stérilisés et identifiés.

La facture détaillée de la clinique vétérinaire a été transmise à la mairie. Danièle Noisette souhaite rencontrer la Présidente de l'association « les chats libres de Caux » à la rentrée pour faire le point.

>> Christophe Canac soulève le problème des aboiements des chiens. Monsieur le Maire répond que la voix pénale est un recours à utiliser en cas d'excès par dépôt de plainte à la gendarmerie. Christophe Canac propose qu'une association fasse un achat groupé de colliers anti-aboiement revendus sans bénéfice aux propriétaires des chiens. Les aboiements ne sont pas les seuls inconvénients : il est remarqué que de plus en plus de propriétaires laissent leur animal faire leurs besoins dans les rues sans nettoyer. Des sacs pour déjections canines sont pourtant en libre accès dans divers points du village. Monsieur le Maire souhaiterait plus de sévérité à l'égard des propriétaires qui laissent leur chien « chier » dans les rues ou qui les laissent aboyer parfois des heures durant.

>> Au lotissement « le Clos Marie », les travaux des « logements aidés » vont débuter, la durée est estimée à une année. Un huissier a constaté l'état des lieux du terrain avant le début des travaux. Cet espace reste un domaine privé tant que la rétrocession n'a pas été faite (promoteur Angelotti).

>> Aux Champs Blancs, l'espace parking a été dégagé, un coupe-feu a été réalisé pour la mise en sécurité. Le terrain a été arpentiné car il est envisagé la mise en vente d'une partie de la parcelle.

>> Le terrain des Moulins à Vent a également été arpentiné pour en constater les limites.

>> Guy Georgerens indique que concernant la réfection des chemins ruraux, le chemin de la Charrette Bleue (Le Causse) a été refait ainsi que le chemin Sainte-Catherine. L'entreprise Colas a achevé les travaux.

>> Concernant les emplois saisonniers, les douze jeunes garçons employés aux Services Techniques ont commencé à repeindre les marquages de couleur blanche dans les rues. Ils finiront également la clôture du stade et au mois d'août, leur tâche concernera la réfection des enrobés des chaussées abîmées (entre autres).

>> Le chemin de Ronis avait été très fortement dégradé par les passages répétés de camions de tonnage trop élevé. Ce chemin est situé à la limite avec la commune de Neffiès. Les travaux ont été réalisés à la charge de l'entreprise responsable des dégradations : plus de 2 000 m² ont été refaits en bicouche. Le chemin de Vareil a été refait à minima pour un montant de 4000 €. Laurent

Combes indique que la commission viticole va se réunir pour envisager la signalisation de ces chemins, interdits au-delà d'un certain tonnage.

>> Thierry Germain indique qu'il y a eu des dépôts de terre aux alentours de l'Étang sur le Causse, sur un terrain privé. Monsieur le Maire rappelle que ces dépôts sont réglementés.

VI - TOUR DE TABLE

● Chantal Laurent (via Danièle Noisette) : « Je souhaite que mes écrits soient remis en fin de séance au secrétaire de séance par Madame Danièle Noisette qui a ma procuration ».

● Bernard Jaurion (via Claude Signoret) : « Je propose de faire nettoyer par les jeunes saisonniers le fléchage municipal dans le village (fléchage de couleur rouge). Simplement du polish, un chiffon et du « jus de coude ». Voir l'essai au carrefour de Mougeries. Je souhaite que ce document soit remis en fin de séance au secrétaire de séance par Monsieur Claude Signoret à qui j'ai donné procuration ».

● Thierry Germain dresse un bilan de la fête de Pentecôte début juin : le bilan est très positif malgré la pluie qui a gâché la dernière soirée. Monsieur le Maire indique que l'orchestre Paul Selmer qui n'a pas pu jouer ce dernier soir, présentera son spectacle le 7 août à l'extérieur de la salle du Peuple (le surcoût est de 2 000 € compte tenu de la période estivale, pris en charge par le Comité de Fêtes).

● Thierry Germain indique que la préparation des Cauxmerciales est en cours de finalisation : six vignerons seront présents, les repas proposés seront variés, deux groupes musicaux assureront l'animation. La commission animation se réunira le 28 juillet pour finaliser l'organisation.

● Les festivités à venir sont : le 13 juillet la Fête Nationale avec repas, feu d'artifice et soirée dansante à la salle du Peuple. Le 14 juillet Fête Républicaine dans le Square avec les récompenses pour les élèves passant en 6^{ème} au collège, les bacheliers qui ont obtenu leur diplôme, les sportifs méritants, les élèves qui vont à l'école à vélo ou à trottinette, les « balcons/jardins fleuris », les sapeurs-pompiers caussinards. Monsieur le Maire indique que Monsieur Michel Estadieu (ancien Maire de Caux) sera mis à l'honneur à l'occasion du 14 juillet. La présence des élus est demandée à 10H30 pour l'installation.

● Claude Signoret a participé à la réunion du SMEVH (eau potable). Au mois de septembre, le syndicat va procéder à des sondages pour une évaluation de la quantité hydrique. Laurent Combes

demande quelle sera la qualité de l'eau et sa potabilité. Monsieur le Maire indique que le SMEVH a mis nos projets de bâti entre parenthèses après émission d'avis défavorables du syndicat aux constructions de logements multiples dans l'attente de certitude sur la découverte de nouveaux points de ressource.

● Fabrice Laussel signale des problèmes répétés de dépôt d'ordures ménagères à même le sol en bas de Grand Rue. Il est difficile d'identifier les auteurs de ces dépôts. La Police municipale ne pourrait verbaliser les contrevenants que s'ils étaient pris sur le fait.

● À l'angle de l'avenue de Pézenas et du Boulevard Armand Durand, le revêtement pavé est très sonore et très glissant. Pour remédier à ce problème, deux possibilités se présentent à nous : soit l'application d'une résine, soit le bouchardage (grattage et rainurage de la pierre). Une entreprise a établi un devis, nous n'avons pas encore de retour à ce jour. Il est envisagé de faire la même chose sur la Place de la République car outre le bruit, le revêtement engendre des glissades dangereuses, particulièrement par temps de pluie.

● Les travaux avenue de Neffiès devraient débuter le 4 octobre pour une fin de chantier en juillet 2023. Une réunion publique est prévue le 30 septembre 2022.

● Cécile Moreau demande si la Ligue de Protection des Oiseaux a reçu une réponse favorable à sa demande d'accéder au clocher afin d'évaluer la population de faucon Crêcerellette. Monsieur le Maire a répondu favorablement à cette demande.

SÉANCE LEVÉE À 20H00

ÉTAT CIVIL



MARIAGES

>> ROUSSEL Arnaud et DESGENETEZ
Marie-Hélène, le 2 juillet 2022

>> FLEURISSE Jimmy Henri et LE HUCHE
Marie Priscille, le 6 juillet 2022

>> CAYLA Fabien et COSTA CARVALHO
Perrine, le 15 août 2022

>> JOUMIER Kévin et AUBERT Adeline,
le 10 septembre 2022

**Nous souhaitons tous nos vœux
de bonheur aux nouveaux époux.**

Par rappel de la Commission Nationale Informatique et Liberté (CNIL), par respect de la vie privée des personnes, il n'est plus possible, sauf sur demande expresse de la famille de procéder à la publication des naissances et des décès. Par contre en raison de l'obligation de la publication des bans, les mariages paraîtront toujours dans cette rubrique.

Souvenir français



Vendredi 15 août, le Souvenir Français Caux-Roujan était présent pour commémorer le débarquement de Provence en Agde. Patricia Mirallès, Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants, présente lors de cette manifestation, a félicité le comité pour son devoir de mémoire et s'est entretenu brièvement avec le président.

Vendredi 27 août, la commémoration en l'honneur de la libération des quatre communes Caux, Fontès, Neffiès et Roujan, a débuté à Roujan par un dépôt de gerbe en l'honneur d'Henri Mas, mort en déportation à Neu-Stasffurt. À Neffiès, c'est à Mariano Ros que nous avons rendu hommage. À Caux, au lieu-dit les Champs Blancs, une gerbe a été déposée sur la stèle du Lieutenant Jean Lucas. Ce dernier ayant été touché mortellement par une compagnie allemande alertée et présente sur ce site suite à un parachutage d'armes destinées à la Résistance. Enfin, la cérémonie s'est achevée dans la commune de Fontès, à la stèle commémorant le capitaine Peter Fowler, les gendarmes Maurice Lebaron et François Pradeilles. Une gerbe a été également déposée au monument aux morts au centre du village avant le défilé vers la salle des fêtes accompagné de la musique des Sapeurs-Pompiers de l'Hérault. Un verre a été servi aux participants. À cette occasion, le comité a décerné au maire de chaque commune la Croix du Souvenir.

Nous remercions les personnes présentes pour l'occasion : Madame la Députée, Monsieur le Sénateur, Mesdames et Messieurs les Conseillers régionaux et départementaux, les Maires, les élus représentants des quatre communes, Monsieur le Maire de Vailhan, accompagnés par les porte-drapeaux, les Commandants des Brigades de gendarmerie de Servian et Pézenas, les Présidents d'associations mémorielles et patriotiques. Nos remerciements les plus profonds s'adressent aux nombreux porte-drapeaux, sans qui cette commémoration n'aurait pas eu le même attrait.



Amicale des Seniors de Caux



L'Amicale des Seniors de Caux remercie les nombreuses personnes venues nous rencontrer sur le stand du Forum des Associations.

Dès la rentrée, nous reprenons l'organisation des repas dansants attendus par un grand nombre de nos seniors.

Afin de diversifier les activités, nous vous proposons quelques nouveautés.

>> Jeux de société. Nous commencerons par des rencontres de belote et de scrabble, suivies de tournois amicaux. Suivant l'intérêt et le nombre de participants, ces rendez-vous seront mensuels et se dérouleront dans la salle Marcel Pagnol n°2.

>> Voyages d'une journée à partir du printemps. Les contacts sont en cours et nous vous invitons à participer activement à ces escapades d'une journée

qui développent convivialité et bonne humeur.

>> Cours d'informatique. En collaboration avec le CIAS-VISA du Pays de Pézenas, nous proposerons des cours d'informatique encadrés par un professionnel. Pour toutes les personnes désireuses d'apprendre à utiliser ordinateurs et tablettes ou à se perfectionner.

La mise en route reste conditionnée à l'installation de la connexion Internet dans une salle dédiée.

PROCHAINES DATES À RETENIR

Adhésion Amicale

Mercredi 11 janvier et jeudi 12 janvier de 16 h à 18 h

Assemblée Générale

Mercredi 18 janvier 2023 à 15 h suivie d'un goûter

Premier repas de l'année 2023

Vendredi 17 février

CAUXMITÉ DES FÊTES



DIMANCHE 7 AOÛT, UNE BELLE SOIREE MUSICALE

Quelle belle soirée nous avons vécue avec le comité des fêtes ce dimanche 7 août ! Plus de 500 personnes ont assisté à cette manifestation avec l'orchestre Selmer qui a donné le ton avec ses prouesses musicales, sans oublier les talents de conception visuelle avec les chorégraphies sensuelles et un jeu de lumières éblouissant ! Le tout en dégustant le délicieux repas préparé par le restaurant « le Rex ».

Tous les ingrédients étaient réunis pour une magnifique soirée, on en redemande !

Caux Vélo Club



SALON DE LA MAQUETTE DU 17 ET 18 SEPTEMBRE UNE BELLE RÉUSSITE

Durant deux jours, ce salon organisé par le « Camouflage Air Club » de Marseille et le Caux Vélo Club, a accueilli environ 700 visiteurs. Le public composé de curieux ou de fins connaisseurs n'a pas manqué de poser des questions aux vingt-sept exposants et aux deux marchands venus de Lyon, Tulle, Montpellier, Béziers, Marseille, Gap.

Parmi les maquettes exposées, des bateaux de guerre ou de navigation, des avions, des voitures et camions civils et militaires, des figurines. Les exposants sont fiers d'avoir pu proposer un plateau remarquable par la quantité de pièces exposées dont certaines primées dans des concours. Ces derniers ont été ravis de l'accueil et agréablement surpris des rencontres sympathiques avec les visiteurs.

Les exposants souhaitent tous revenir dans deux ans pour exposer leur travail dans notre commune.

Les associations organisatrices remercient et tiennent à féliciter tous les agents techniques, la police municipale et la mairie pour leur investissement pendant ces deux jours.

ATELIER MÉMOIRE

C'EST REPARTI POUR LES ATELIERS MÉMOIRE !

Venez booster vos neurones dans une ambiance amicale, chaleureuse mais aussi studieuse. Il vous sera proposé d'effectuer des exercices simples, ludiques, à la portée de tous. Pas de crainte, chacun possède son propre niveau. Les exercices évolueront au fur et à mesure des progrès.

Rendez-vous à la salle de la Médiathèque tous les mercredis de 14H30 à 16H30.

Renseignements au 06 87 22 27 62



Les amis du clocher et du patrimoine de Caux



Le clocher... Le réveil ! Les visiteurs sont de retour cet été et je suis fin prêt pour les accueillir.

Beaucoup de bruit dans mon escalier cette année, j'ai compté au moins 800 personnes qui ont gravi les 142 marches et ont écouté mon histoire grâce à l'audio-guide en trois langues en plus du Français (Allemand, Anglais, Espagnol).



Deux rampes façonnées par Jean-Pierre ont été posées au four à chaux de Maro ainsi qu'à l'Espace Patrimoine avec la complicité d'Alain



J'ai même une réplique à l'Espace Patrimoine qui a pu être admirée par les visiteurs le vendredi et samedi du 1^{er} juillet au 3 septembre. La dernière visite a eu lieu lors des Journées Européennes du Patrimoine les 17 et 18 septembre avec une belle exposition de douze véhicules anciens le dimanche matin avant la fermeture pour l'hiver.

J'ai ouvert mon église trois jours par semaine, merci à Sylvette et à Daniel d'avoir servi de guides conférenciers pour accueillir les 200 visiteurs.

J'ai été ravi de retrouver la fête qui me célèbre le 29 juillet. 150 personnes ont passé la soirée animée par Dounia avec un repas servi par le Petit Péché, sans oublier l'apéritif qui a été offert par la municipalité.

Le 3 septembre, j'ai été mis à l'honneur dans le square lors du forum des associations où j'ai attiré la curiosité des visiteurs et séduit de nouveaux adhérents.

Durant tout l'été, j'ai vu beaucoup de vacanciers déambuler dans le centre ancien qui avaient en main le « cartovillage » leur permettant d'allier visite et explication du lieu à découvrir. J'en ai même vu d'autres qui parcouraient le Causse pour découvrir les capitelles, les croix, les puits avec le « cartocircuit » qui propose trois niveaux de parcours,

façonnés par Serge, ou bien qui se laissaient guider par leur smartphone sur lequel ils avaient téléchargé ces circuits mis en place par Thierry.

Je vous invite à visiter mon site : acpcdecaux@gmail.com



Association Caux Tennis de Table

L'été 2022 a été bien rempli comme l'an dernier, malgré les fortes chaleurs du mois de juillet.

Le Club a participé pour la deuxième saison d'affilée à l'opération « Été Ping » proposée par la Fédération Française de Tennis de Table afin de faire découvrir notre sport, ce qui a permis l'arrivée de nouveaux adhérents.

Tous les vendredis soir ou les dimanches matin du mois de juin à septembre, nous avons organisé les « IntraCaux » : une rencontre entre adhérents qui se terminait par un repas.

Nous avons aussi organisé des rencontres amicales avec les villages du Biterrois, comme le club de Lespignan PPC.

La salle Jacques Secrétin fut utilisée tous les jours durant l'été.

Le 3 septembre 2022, le Club de Tennis à Table a participé au Forum des associations organisé par la mairie de Caux. Le club avait mis à disposition une table et du matériel pour qui voulait essayer cette discipline. Ce fut un franc succès auprès des Caussinards.

Grâce à ce dynamisme, nous attirons toujours autant de jeunes et de moins jeunes au sein du club. Cela se traduit par une augmentation de nos adhérents. De plus en plus de Caussinards se sont inscrits.



le club salue l'arrivée de trois nouveaux joueurs (Cédric Matéo, Guillaume Maurin et Frédéric Duval) qui vont venir renforcer nos équipes.

L'école de tennis de table a repris les cours depuis le 7 septembre, avec trois niveaux : école primaire sous la direction de Jean-Luc Discher, les collégiens sous la houlette de Xavier Dumay et Stéphane Ringeval, les lycéens et quelques adultes qui veulent se perfectionner sous la direction de Cyrille Gosset et Patrice Larroque. Le succès est au rendez-vous car il reste peu de places disponibles.

Grâce à ces apports, le club de Caux TT aura participé à divers championnats :

>> Le Championnat Séniors avec cinq équipes (une Régionale 3, une Départementale 1, deux Départementale 2 et une Départementale 4). Les 25 septembre, 9 et 23 octobre, 6, 20 et 27 novembre et 11 décembre au gymnase de L'école Marcel Pagnol et à la salle Jacques Secrétin.

>> Le Championnat Vétéran avec quatre équipes, une de plus que l'an dernier.

>> Le Championnat jeune avec une ou deux équipes jeunes à Mèze. C'est une nouveauté cette année, car certains jeunes ont un fort potentiel.

>> Le Critérium Départemental à Mèze.

Avant le début des championnats, nous avons organisé un apéritif de bienvenue pour les anciens et les nouveaux adhérents avec la remise d'un maillot personnalisé.

Tout ceci ne serait pas possible sans le soutien du conseil municipal, des artisans et des commerçants de Caux : All'eau Plomberie, la boucherie Lavelle, La Tête d'Anchois, le garage Caux Service Auto et bien d'autres.

Si vous voulez suivre les performances du club, voir la chaîne YouTube : <https://www.youtube.com/channel/UCwkp5RGzcPAUHtlvPkZ4Spg>



Pour connaître les horaires d'entraînement, dates des compétitions ou d'autres informations vous pouvez consulter notre site : <https://ttcaux.sportsregions.fr/>

Le club est ouvert à tous ceux qui désirent taper dans la balle quel que soit leur niveau

Football, c'est la reprise à l'ES Cœur Hérault



L'arrivée de l'ancien club d'Aspiran actée lors de l'assemblée générale de juillet dernier donne une assise supplémentaire à l'ESC 34 en termes d'ambition sportive et d'infrastructures. Elle permet d'étoffer l'équipe dirigeante d'un club intercommunal qui compte, à la rentrée 2022-2023, huit communes adhérentes au projet sportif et associatif, dont celle de Caux.

Dans son pôle Senior, dirigé par Marcio Ribeiro, le club compte les groupes « seniors », « féminines » et « vétérans ».

Dans un pôle jeunes/écoles de foot placé sous la direction de Yannick Maia, nous avons des équipes de jeunes U5 à U15 (de 5 à 15 ans). Il sera secondé par trois jeunes en contrat d'alternance au club pour une saison, dans le cadre de leur passage du diplôme sportif BP JEPS.

Les séniors ont repris le chemin des entraînements et de la préparation en août, avec en prime un stage à La Canourgue pour les garçons, avant le début des championnats fin septembre. À noter l'élimination de l'équipe fanion lors du deuxième tour de la Coupe de France, contre Thongue Libron aux tirs au but (2-2) et le bon match de préparation des filles face à Canohès (8-2).

Septembre a été marqué par le début des championnats et l'entrée en Coupe d'Occitanie et de l'Hérault pour les seniors éliminés aux

tirs au but par Lattes (R2) et à Ville-neuve-lès-Maguelone (D3), en coupe de France pour les féminines à 11 sorties par Thongue/Libron (Régionale).

ÉCOLE DE FOOT

L'ESC 34 accueille les enfants de 4 à 16 ans, garçons et filles. Le collectif U14-U15, entraîné par Yannick Maia a lui aussi retrouvé le chemin du terrain, comme les équipes U13, garçons et filles (nouveauté cette saison) engagées en championnat. Le « festifoot », organisé cette année à Caux le samedi 3 septembre en même temps que le Forum des Associations a marqué la rentrée du foot animation pour les enfants de 4 à 10 ans évoluant dans les catégories U5 (baby) à U11. Le club était présent le lendemain, dimanche 4 à la fête intercommunale des associations de Péret, Fontès, Cabrières et Lieuran qui se tenait à Péret cette année, avant la reprise officielle le mercredi 7 septembre au stade Battesti de Fontès. Le club a ensuite participé au Forum des Associations de Lézignan et d'Aspiran le week-end suivant. Le club recrute notamment dans les catégories U15 (13 et 14 ans) et U9 (8 ans).



L'ESC 34 a également organisé son assemblée générale d'automne le samedi 8 octobre à 18h à Péret.

Infos et contacts sur la page facebook de l'ESC 34 foot, auprès de Yannick (06 77 21 21 89) ou le mercredi après-midi au stade Battesti de Fontès lors des entraînements de l'école de foot.

QU'EST QUE L'ESC 34

L'Entente Sportive Cœur Hérault (ESC34) rayonne surtout sur un territoire viticole situé entre Clermont l'Hérault et Pézenas, avec l'ambition de poursuivre une dynamique autour d'un projet associatif et sportif basé sur la pratique et le développement du football en milieu rural. Regrouper nos villages qui, face aux contraintes matérielles, techniques et financières ne peuvent plus avancer seuls se confirme comme étant aujourd'hui la meilleure solution. Cela permet aux enfants, notamment, de pouvoir jouer au football dans de bonnes conditions, avec un encadrement formé et de qualité.

L'accueil et la formation restent la priorité, autour du responsable technique et sportif du club Yannick Maia. Il a en charge, en lien avec Marcio Ribeiro le responsable du pôle senior, la coordination de l'École de Foot et du pôle jeunes qui compte des équipes dans les catégories Baby (4 ans), U6 à U15. Il assure le suivi des éducateurs avec des réunions mensuelles, met en place des stages de perfectionnement à chaque vacances scolaires.

Son rôle est aussi d'œuvrer, avec son équipe autour de trois axes définis dans le projet sportif 2020-2024 : intervention dans les écoles de l'Entente ; animer des séances d'échanges sur le terrain entre les joueurs U13 et des jeunes adultes handicapés grâce à des partenariats des IME du département ; œuvre à la féminisation du club.

L'ESC 34 a obtenu le Label FFF École de Foot en 2010, renouvelé depuis, et est engagé dans le PEF (Programme Éducatif Fédéral).

Le club compte pour l'exercice 2022-2023 cette saison 210 licenciés, dont une trentaine de dirigeants bénévoles actifs, deux arbitres officiels, et quatre collectifs seniors à 11, trois masculins (dont un vétéran) et un féminin.

Les chats Libres

PETITE MISE AU POINT SUR LE STATUT DES « CHATS LIBRES »

L'association « Les chats libres » de Caux a pour mission de stériliser, identifier et relâcher les chats errants sur leur lieu de capture.

Depuis 1999, ce statut de chat libre a pour principe de ne plus conduire ces animaux dans des refuges souvent surchargés pour y être adoptés ou euthanasiés. Un arrêté du 1^{er} janvier 2015 renforce ce statut, en ce sens où : « les chats errants doivent être stérilisés et identifiés puis relâchés sur les lieux où ils ont été capturés. Un Maire aura dorénavant à se justifier de son recours à la fourrière et de son refus de mettre en œuvre un programme de stérilisation ».

Depuis peu, grâce à une convention signée entre la commune et « 30 millions d'amis », l'association a pu procéder à sa 1^{ère} campagne de stérilisation. Quatorze chats sont d'ores et déjà stérilisés et identifiés.

Pourquoi la stérilisation est-elle un enjeu prioritaire pour tous ? Elle gère le nombre de naissances, limite les abandons de chatons, réduit les nuisances pour les habitants (miaulements, bagarres, odeurs d'urine). De plus, plébiscitée par les vétérinaires, la stérilisation est une solution pour prolonger la vie de l'animal.

Malheureusement, l'association « Les chats libres » de Caux n'a pas le statut de refuge et n'en a pas les compétences. La gestion d'un refuge nécessite des moyens importants, ce dont l'association ne dispose pas. Grâce aux dons, elle peut œuvrer à nourrir et soigner chats et chatons.

Si vous êtes sensible au bien-être animal et souhaitez y contribuer en devenant membre actif ou simple donneur, vous pouvez contacter l'association :

leschatslibresdecaux34@gmail.com



PUIS-JE NOURRIR UN CHAT SUR LA VOIE PUBLIQUE ?

Le nourrissage des chats errants non stérilisés est interdit car il incite aux nuisances (salubrité, déchets et odeurs) et à la prolifération, voire à l'installation, de colonies de chats non stérilisés. Le Maire peut ainsi saisir un arrêté pour interdire le nourrissage des animaux errant ou en divagation sur la voirie.

En revanche, le nourrissage des chats libres est autorisé sous réserve que cela ne produise aucune nuisance pouvant conduire à des problèmes de voisinage.

Vous l'aurez compris, nourrir un chat errant n'est pas dans l'intérêt de la cause animale car cela encourage la reproduction et potentiellement l'euthanasie (que pratiquent certaines fourrières) des futures portées de chats qui s'installeraient dans votre quartier. Néanmoins, si le chat est identifié comme un chat libre, vous pourrez le nourrir et en prendre soin, dans le respect du voisinage et de la voie publique, car il ne présente pas de risque de prolifération.

S.O.S. POUR POCKET

Dernièrement, un chat de l'association a subi une intervention chirurgicale en urgence. Les frais d'opération et de traitement étant onéreux, il a été créé une cagnotte en ligne pour recouvrir le montant de la facture. Quelques fonds ont déjà été récoltés, mais notre objectif n'est pas encore atteint. Nous tenons à remercier ces quelques donateurs pour leur participation et leur générosité.

NOUS AIDER

L'association a pour but d'œuvrer au bien être des chats libres.

Malheureusement cette dernière n'ayant que très peu de fonds, c'est grâce à vos dons (pour l'achat d'aliments, litières, médicaments) que nous essayons de subvenir aux besoins des animaux.

Si vous souhaitez agir, vous pouvez nous rejoindre, nous serons heureux de vous accueillir et vous compter parmi nous.

Contact : leschatslibresdecaux34@gmail.com

Pour faire un don : <https://www.helloasso.com/associations/les-chats-libre-de-caux>

Notre site : <https://leschatslibresdecaux.blogspot.com/>

Notre boutique : <https://www.facebook.com/groups/lemarchedeschatsdecaux/?ref=share>

Merci pour votre soutien,
Muriel DEBROS, Présidente



ENCORE TROP DE DÉJECTIONS CANINES DANS NOTRE COMMUNE

UNE LOI CONTRE LES DÉJECTIONS CANINES EXISTE-T-ELLE ?

« Les déjections canines sont autorisées à gérer seulement dans les caniveaux. À l'exception des parties de ces caniveaux se trouvant à l'intérieur des passages pour piétons ».

En dehors de ce cas précité, les résidus de crottes de chiens sont interdits sur : les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants. Tout cela par mesure d'hygiène publique.

« Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal ».

En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contre-viction de 1^{ère} classe. L'amende pour déjection canine est donc fixée à 35 euros le plus souvent, mais les communes sont libres d'en fixer le montant.

Le problème de l'interdiction des déjections canines relève de la compétence de votre Mairie qui est « responsable de la salubrité publique ». La loi sur la déjection canine recommande à tous les citoyens d'envoyer une LRAR à votre Maire pour signaler cette incivilité et demander que ça cesse.

Les municipalités ont parfaitement les compétences pour prendre des arrêtés pouvant sanctionner les propriétaires de chiens qui ne ramassent pas.

LA PROPRETÉ DU VILLAGE EST L'AFFAIRE DE TOUS



1/Oups !



2/Ne me laisse pas



3/Mets la main dans le sac

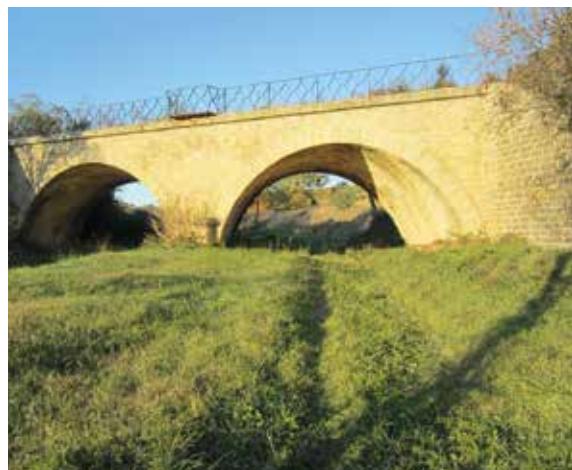


4/Mets-moi dans le sac



5/Tadaaaaam !

Lou Reg de Las Croyas au fil de l'eau et du temps



En Occitan, Croyas signifie creux, remuer.

La rivière « Les Croyes » coule derrière la cave coopérative, c'est la rivière de l'enfance, paisible et tranquille. Désormais, seul quelques brins d'herbes, un lit caillouteux nous révèle son existence. Elle est de nos jours un véritable désert, elle ne coule que quelques jours en hiver et au printemps, mais ne croyez pas que ce soit un cours d'eau inoffensif car sa présence était bien réelle ! Autrefois, il y coulait une eau limpide et claire et du côté du chemin de fer, les ménagères venaient laver leur linge. Déposé sur l'herbe, il y séchait au soleil, donnant aux toiles un blanc parfait. On ne peut retracer l'histoire de cette rivière qu'en examinant de plus près ce magnifique pont qui l'enjambe. Il nous renseigne sur ce qu'elle représentait au temps des anciens, nous pouvons trouver sa trace dès les années 1745.

La Compagnie des Chemins de Fer du midi en 1871 avait besoin de terrains à Caux pour construire la gare, afin d'établir une ligne de Montpellier à Rodez. Il y eut des expropriations jusqu'en 1873 quand la gare fut construite.

Mais pourquoi ce pont en pierre aux formes arrondies, qui fait appel à des modes fondamentaux de fonctionnement mécanique des structures a-t-il été construit ? La conception de ces ponts en pierres remonte à la période Romaine. Leur solidité à l'épreuve du temps, leur capacité à supporter des charges lourdes et leur résistance aux fortes crues leur ont permis de traverser

les siècles. De gros efforts financiers ont été faits par la Compagnie des chemins de Fer pour l'utilisation des matériaux. Dans la région, ce pont des Croyes est un des rares ouvrages à avoir été construit avec des pierres, car à cette époque, les constructions se faisaient en treillis métalliques, mais l'importance des crues était telle qu'il fallait une construction solide et adaptée aux aléas climatiques. Il suffit donc d'observer ces deux arcades très évasées qui mettent en valeur sa robustesse avec ce gros pilier central. Nous pouvons conclure qu'il était là pour casser la terrible force du courant, et ralentir le débit très important de l'eau. Il ne peut y avoir de pierres droites au niveau de la construction de ces arcades car elles sont en biais, comme deux entonnoirs à l'envers (les voûtes en pierres permettent aussi une bonne utilisation des performances de ces matériaux).

Enfin pour garantir sa solidité, un renforcement de sa structure a dû être envisagé. À la base du pilier central, un rostre (prolongement rond vers l'avant) permettait aux troncs d'arbres de contourner le pilier pour continuer leur tumultueuse route vers l'aval. Aujourd'hui, ce cours d'eau est maigre, c'est une petite rivière asséchée, moins redoutable qu'aux temps anciens, car les eaux ont été en partie déviées. Mais elle se prend pour un torrent quand une grosse pluie lui redonne de la vigueur en hiver ou au début du printemps, déboulant du Trou des Fées, route de Fontès.

Informations relevées dans « pages d'histoires caussenardes » fascicule No 2 et 8.



La Font des Ormes

GUY ET JANE CAZALIS VIGNERONS À CAUX

Au cœur du terroir de Pézenas, La Font des Ormes revit par toutes ses pierres. Les murs du domaine ont retrouvé leur patine de lumière dorée et les vignes, nichées dans un vallon piqueté de cyprès et d'oliviers, resplendissent au soleil. C'était le souhait des propriétaires...

Les vins de La Font des Ormes reflètent cette élégante et sereine énergie du paysage.

Chez Guy Cazalis de Fondouce, le vin du Languedoc est une tradition familiale. Fils, petit-fils, arrière-petit-fils de propriétaires de vignobles. « Nous cultivons des vignes à Fondouce depuis 1746 ». Fondouce, berceau et racines de la famille est une vaste propriété donnant sur l'étang de Thau, au nord de l'Abbaye de Valmagne, où Guy a passé toutes ses vacances. J'ai gardé intacts en moi le goût et l'odeur des vendanges. Les charrettes et les compotes de raisin fraîchement cueilli, les effluves de moût en fermentation. Et les batailles de grappes de cépages teinturiers entre vendangeurs : on s'en barbouillait le visage. Toute cette joyeuse ambiance autour de la naissance du vin, je ne l'ai jamais oubliée ». Les hasards de la vie éloignent Guy Cazalis de Fondouce de ce paradis d'enfance.

Une carrière brillante de pédopsychiatre, une vie établie sur l'île de La Réunion. Mais toujours avec le Languedoc comme point d'ancrage. Et toujours aussi ce désir de vignes en filigrane.



Un jour de 2002, une belle rencontre a eu lieu. Pour un lieu surprenant au premier abord. Sur un terreau au milieu du vallon de Sallèles, à Caux, un mas languedocien un peu dépenaillé dont on imaginait pourtant la grandeur passée : de magnifiques bâtiments du XIV^e au XVII^e ramassés autour de la cour et du puits, un pigeonnier caractéristique des domaines nobles, des caves aux voûtes en ogives plus sophistiquées que les simples voûtes romanes.

Le nom du ténement lui-même « La Font de l'Oun » en occitan, soit La Font des Ormes. « Nous avons été séduits par cet authentique domaine languedocien, dont le passé affleurait par toutes les pierres », raconte Guy. « Mais ce qui nous a séduits tout autant, ce sont les alentours, les paysages harmonieux et préservés. Et puis le vignoble. Ou plutôt ce qu'il pouvait devenir, car la diversité géologique des sols était évidente ». Basalte et Calcaire : Le Terroir en Noir et Blanc. Nous sommes ici dans ce que les anciens appelaient « le triangle d'or de l'Hérault », entre Caux, Nizas et Fontès. Un kaléidoscope de terroirs, qui témoigne d'une histoire géologique mouvementée. À La Font des Ormes, deux types de sols prédominent en une alliance rare de noir et

3 cuvées en rouge

« La Font de l'Oun » IGP Pays de Caux, « Terres mêlées » AOP Languedoc Pézenas, « Basalte » AOP Languedoc Pézenas.

2 cuvées en blanc

« Terret-Bourret » Vieilles vignes
« Terres Blanches »



blanc : le basalte, issu des coulées de lave d'un volcan proche, et les calcaires lacustres, souvenir de la mer tropicale du Miocène, où l'on trouve encore des fossiles d'huîtres géantes.

Ce terroir se prêtait particulièrement bien aux vins rouges. Les analyses ont confirmé que les sols, surtout le basalte, étaient merveilleusement riches en oligo-éléments, qui apportent de la fougue, et en magnésie, responsable de beaux amers qui donnent de la longueur et de la droiture aux vins.

Parallèlement à la rénovation du vignoble, Guy et Jane Cazalis de Fondouce ont entamé un autre chantier non moins considérable : la restauration des bâtiments de La Font des Ormes, passablement malmenés par le temps lorsqu'ils ont racheté le domaine en 2002.

Marie-Laure & Matthieu de Lauzun ouvrent « Le Bistrot » à Caux



Ce projet d'ouverture d'un « Bistrot » va désormais voir le jour au tout début du mois de janvier 2023 dans votre village de Caux au 3 impasse Pépi Pagès ! Pouvoir intégrer par l'ouverture d'un second établissement la commune de Caux était un objectif sincère. En effet, ce choix s'est porté tout naturellement sur ce site de par les qualités nombreuses qu'il offrait. Tout d'abord, un patrimoine remarquable qui évoque une vraie richesse de vie de village, un supplément d'âme conservé, mais aussi et surtout une qualité d'accueil. Pour Matthieu, ce second établissement est né de l'envie de faire partager son amour pour la cuisine familiale traditionnelle française en toute simplicité, faisant ainsi résonner encore une fois son âme d'enfant en se replongeant dans les moments familiaux des repas du dimanche. C'est donc une ambiance résolument familiale, amicale et bienfaisante que le Bistrot vous accueillera d'ici quelques jours... Le tout avec de jolis flacons d'ici et d'ailleurs et une équipe dynamique. Tél. 06 89 76 41 35. MLDL

Il est temps
d'activer
le mode nuit...

Protégeons
la biodiversité

Économisons l'énergie

Limitons la pollution
lumineuse



À PARTIR DU 3 JANVIER 2023, LA COMMUNE DE CAUX PROCÉDERA
À L'EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DE 23H00 À 6H00

DÉCHÈTERIE UN BADGE D'ACCÈS BIENTÔT OBLIGATOIRE

Les règles d'apport des déchets changent dans toutes les déchèteries du territoire.
Un badge d'accès sera désormais nécessaire pour entrer sur chaque site.

Pour CAUX, sa mise en place aura lieu en JANVIER 2023. Nous vous conseillons de faire la demande dès à présent, via Internet.

>> Pour cela, rendez-vous sur <https://www.sictom-pezenas-agde.fr/>
Puis cliquez sur COMMANDER MON BADGE
(vous pourrez grouper votre commande si plusieurs véhicules).

Avant de remplir le formulaire, assurez-vous de pouvoir joindre les pièces numérisées suivantes : un justificatif récent de domicile et la carte grise de chaque véhicule.

La réglementation des accès ne change pas :

- >> L'accès pour les particuliers reste GRATUIT sur toutes les déchèteries du SICTOM.
- >> L'accès des professionnels reste possible sur inscription auprès du SICTOM et la facturation se fait en fonction des types d'apport et de leurs volumes.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT COMPLÉMENTAIRE 04 67 98 45 83



Le Bulletin Municipal de Caux est édité par la Mairie de Caux au 04 67 98 40 09

Directeur de la publication
Jean-Charles Desplan

Photos

Studio Graou, Stéphane Cambon, associations de Caux, service communication Mairie, CAHM, Istock

Maquette et mise en pages

b@b 06 65 15 36 14

Impression JF impression

Dépôt légal 4^{me} trimestre 2022